

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 17 décembre 2007

CP 07/12-20

CONSTRUCTION D'UN 4 ème COLLEGE SUR LA COMMUNE DE MONTAUBAN LOTS N° 3, 4, 9 et 14 DEVOLUTION DES MARCHES DE TRAVAUX

I – RAPPEL DU CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme prévisionnel d'investissement relatif aux collèges publics, l'Assemblée Départementale, en ses séances du 26 juin 2003 et 14 décembre 2004, a approuvé la construction d'un collège d'une capacité d'accueil de 400 élèves sur le site de la commune de Montauban.

Sur la base du programme défini par le Conseil Général et approuvé par notre Commission Permanente en sa séance du 15 novembre 2005, l'architecte-maître d'œuvre, Monsieur Roger Tallibert, a été désigné lors de la Commission Permanente du 20 juillet 2006.

Par délibérations du 24 septembre 2007 et du 26 novembre 2007, la Commission Permanente a approuvé les modalités de dévolution des marchés relatifs à la construction du 4 ème collège sur la commune de Montauban, validé le choix définitif des entreprises retenues pour une partie des lots composant les marchés et arrêté le montant global des marchés à hauteur de 7 001 077,07 €HT soit 8 373 288,18 € TTC sachant que les lots n° 3, 4, 9 et 14 déclarés infructueux n'avaient pu être attribués.

II – OBJET DE LA PRESENTE DELIBERATION

La présente délibération a pour objet d'attribuer, après la phase des négociations, les marchés de travaux (lots n° 3, 4, 9 et 14) du 4 ème collège sur la commune de Montauban dont la réalisation a été confiée à la Sémateg par contrat de mandat en date du 16 octobre 2006.

III – PRESENTATION DES MARCHES

Dans le cadre de l'exécution du programme de travaux relatif à la construction du collège, la Commission d'Appel d'Offres réunie le 19 novembre 2007, a décidé d'attribuer les marchés selon les conditions ci-après définies :

LOT	Nature des travaux	Attributaire	Offre de base (H.T)	Options (H.T)	Total (H.T)
3	Couverture Etanchéité facades	CABROL (81)	1 560 000,00 €	/	1 560 000,00 €
4	Menuiseries extérieures Métallerie	ALUFER (82)	803 800,00 €	900,00 €	804 700,00 €
9	Chauffage Ventilation Plomberie Sanitaires GTB	TEMPERIA (82)	1 060 000,00 €	37 400,00 €	1 097 400,00 €
14	Signalétique	CND SIGNALETIQUE (31)	9 364,00 €	/	9 364,00 €
TOTAL H.T			3 433 164,00 €	38 300,00 €	3 471 464,00 €

Compte tenu du montant des marchés relatifs aux lots n° 3, 4, 9 et 14 le montant global des marchés arrêté à 7 001 077,07 €HT est réactualisé à hauteur de 10 472 541,07 €HT soit 12 525 159,12 €TTC.

En conséquence, je vous serais obligé de bien vouloir délibérer et, le cas échéant :

- dire que l'exécution des travaux sera confiée aux entreprises retenues par la Commission d'Appel d'Offres;
- m'autoriser à signer les marchés correspondants ainsi que toute pièce afférente, bordereau de prix supplémentaire et actes spéciaux de sous-traitance

—
**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 décembre 2007

CP 07/12-20

**CONSTRUCTION D'UN 4^{ème} COLLEGE SUR LA COMMUNE DE
MONTAUBAN
LOTS N° 3, 4, 9 et 14
DEVOLUTION DES MARCHES DE TRAVAUX**

—
**DECISION DE LA COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu les délibérations de l'Assemblée départementale des 26 juin 2003 et 14 décembre 2004 approuvant la construction d'un collège d'une capacité d'accueil de 400 élèves sur le site de la commune de Montauban,

Vu la décision de la Commission d'appel d'offres réunie le 19 novembre 2007,

Vu les délibérations de la Commission Permanente des 24 septembre et 26 novembre 2007, validant le choix définitif des entreprises retenues pour les lots n° 3, 4, 9 et 14 déclarés infructueux,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Prend acte que l'exécution des travaux sera confiée aux entreprises suivantes retenues par la Commission d'appel d'offres :

LOT	Nature des travaux	Attributaire	Offre de base (H.T)	Options (H.T)	Total (H.T)
3	Couverture Etanchéité facades	CABROL (81)	1 560 000,00 €	/	1 560 000,00 €
4	Menuiseries extérieures Métallerie	ALUFER (82)	803 800,00 €	900,00 €	804 700,00 €
9	Chauffage Ventilation Plomberie Sanitaires GTB	TEMPERIA (82)	1 060 000,00 €	37 400,00 €	1 097 400,00 €
14	Signalétique	CND SIGNALETIQUE (31)	9 364,00 €	/	9 364,00 €
TOTAL H.T			3 433 164,00 €	38 300,00 €	3 471 464,00 €

Compte tenu du montant des marchés relatifs aux lots n° 3, 4, 9 et 14, le montant global des marchés arrêté à 7 001 077,07 €HT est réactualisé à hauteur de 10 472 541,07 €HT soit 12 525 159,12 €TTC ;

- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du département, les marchés correspondants ainsi que toute pièce afférente, bordereau de prix supplémentaire et actes spéciaux de sous-traitance.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,